



## AVENANT N° 4

# SPLAGS-2015-MDTX0003-01

## **Marché de maîtrise d'œuvre pour la Construction d'un groupe scolaire de 24 classes sur la ZAC Avenir – Commune de Saint-Louis**

### A - Identification du pouvoir adjudicateur

#### **Nom et adresse du maître d'ouvrage**

Dénomination : Commune de Saint Louis  
À l'attention de : Mme le Maire  
Adresse : 125 rue du Docteur Raymond Vergès

#### **Nom et adresse du mandataire**

Dénomination : **Société Publique Locale d'Aménagement Grand Sud**  
À l'attention de : M. Le Directeur Général  
Adresse : 13 chemin Bureaux Pierrefonds - 97410 Saint-Pierre  
Tél. : 02.62.44.44.74  
fax : 02.62.44.44.83  
Mail : [spla@splagrandsud.re](mailto:spla@splagrandsud.re)  
Profil d'acheteur (URL) : <http://splagrandsud.e-marchespublics.com>

### B - Objet du marché

Marché de maîtrise d'œuvre pour la Construction d'un groupe scolaire de 24 classes sur la  
ZAC Avenir – Commune de Saint-Louis

Marché initial (y/c mission complémentaire) :	973 567,28 € HT
Mission de base :	934 007,28 € HT
Missions complémentaires :	39 560,00 € HT
TVA (au taux de 8,5%) :	82 753,22 €
Montant TVA incluse :	1 056 320,50 € TTC

## C - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

**Atelier d'Architecture D. Dupuy & associé SELARL (Mandataire) / Sodexi/ Bois de Bout/ Air Darwin Concept/ Sigmas/ F. Chadrin / Corest (co-traitant)**

82 rue Auguste Babet  
97410 Saint-Pierre

## D – Objet de l'avenant n° 4

Le marché de de maîtrise d'œuvre du groupe scolaire ZAC AVENIR concerne les missions définies par la loi MOP :

- AVP Etudes d'avant-projet
- PRO Etudes de Projet
- DCE / ACT Assistance apportée pour la passation des contrats de travaux
- VISA Examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution faites parle(s) Titulaire(s) des contrats de travaux
- DET Direction de l'exécution des travaux
- AOR Assistance pour les opérations de réception des travaux et pendant la période de garantie de parfait achèvement

- Missions complémentaires : SSI, équipements et mobiliers, maîtrise d'œuvre en restauration scolaire.

La société S.E.L.A.R.L. ATELIER D'ARCHITECTE D. DUPUY ET ASSOCIES (mandataire du groupement) a été liquidée en date du 24/05/2022.

Un courrier de mise en demeure a été transmis au liquidateur en date du 17/06/2022 et réceptionné le 21/06/2022 pour une réponse sous un mois.

Les délais sont arrivés à échéance le 22/07/2022 et aucune réponse n'a été reçue.

Le présent avenant a pour objet d'acter le transfert des missions suite à la liquidation de la société S.E.L.A.R.L. ATELIER D'ARCHITECTE DUPUY ET ASSOCIES.

## 1- Transfert

Suite à l'avenant n°3, le cabinet SODEXI a repris les missions du co-traitant SIGMAS groupement est composé ainsi : Atelier d'Architecture D. Dupuy & associé SELARL (mandataire) / Sodexi / Bois de Bout / Air Darwin Concept / F. Chadrin / Corest.

Les compétences demandées lors de la phase concours étaient les suivantes :

- Architecture
- Approche environnementale
- Paysage
- Ingénierie et études techniques couvrant l'ensemble des techniques du bâtiment (structure, fluides, génie thermique, acoustique, éclairage, ingénierie et études techniques VRD et aménagement, ...)
- Economie de la construction (écoconstruction, développement durable, ...)
- Maitrise d'œuvre en restauration scolaire

Suite à la liquidation de la société ATELIER D'ARCHITECTE D. DUPUY ET ASSOCIES et conformément à l'article R2194-6 du Code de la Commande Publique, les autres membres du groupement proposent de reprendre les missions.

La compétence d'architecture étant assurée initialement par ATELIER D'ARCHITECTE D. DUPUY ET ASSOCIES, les membres du groupement proposent donc ainsi un nouveau co-traitant : BLAA Architecte.

La nouvelle composition du groupement devient la suivante :

Composition du groupement	Compétences
CHADRIN (mandataire)	Economie de la construction (écoconstruction, développement durable, ...)
BLAA Architecte	Architecture
COREST	BET restauration scolaire
SODEXI	BET Structure / paysage / VRD
AIR DARWIN CONCEPT	BET Fluides / SSI / Thermique éclairage
BOIS DE BOUT	BET Structure bois

Toutes les compétences sont réunies.

Un dossier de candidature a été transmis afin de justifier des compétences en architecture. La société BLAA Architecte dispose bien de nombreuses compétences et références dans le domaine. La société est également à jour ses pièces fiscales et sociales.

La phase conception étant terminée, il s'agira pour BLAA Architecte de reprendre les missions pour la phase réalisation.

Cet avenant n'a aucune incidence financière.

La nouvelle répartition des honoraires est jointe au projet d'avenant.

## E – Montant de l'avenant n°4

Aucune incidence financière.

## F – Nouvelle rémunération suite à l'avenant n°4

Marché initial (y/c mission complémentaire) :	973 567,28 € HT
Montant de l'avenant n°1 :	2 759,60 € HT
Montant de l'avenant n°2 :	27 834,38 € HT
Montant de l'avenant n°3 :	0,00 € HT
<b>Montant du présent avenant n°4 :</b>	<b>0,00 € HT</b>

Montant du marché après avenant (y/c mission complémentaire) : 1 004 161,24 € HT

Pourcentage de l'avenant par rapport au marché initial : + 0.00 %

Pourcentage cumulé des avenants par rapport au marché initial : + 3.14%

## G – Engagement de non recours

Il est convenu entre les signataires que l'avenant est conclu d'un commun accord entre les parties, lesquels déclarent renoncer à exercer tous recours pour les prestations liées à cet avenant.

## H – Conditions générales

Toutes les autres clauses et conditions du contrat initial sont inchangées, pour autant qu'elles ne sont pas en contradiction avec les dispositions ci-dessus.

## I - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

Envoyé en préfecture le 08/11/2022

Reçu en préfecture le 08/11/2022

Publié le



ID : 974-219740149-20221028-DCM120\_2022-DE

**J - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

A : ..... , le .....

Signature

*Eric DESSE Directeur Général de la SPL Grand Sud au  
nom et pour le compte de Mme Le Maire*

## K- Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### ■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis e réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

### ■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)